

Éditer les inédits de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi (1947-1995)

Nicolas Martin-Granel
Greta Rodriguez-Antoniotti, pour les éditions de La Revue Noire

« Je comprends pourquoi les Africains ont eu peur d'inventer l'écriture
ils sont plus malins qu'elle. »

Sony Labou Tansi,

« La Gueule de secours », alias « La Raison et le Béret », inédit.

« Nous sommes les locataires de la langue française.

Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même :

nous contribuons aux travaux d'aménagement dans la baraque.

Nous sommes en partance pour une aventure de "copropriation". »

Sony Labou Tansi.

Sony Labou Tansi : romancier, poète et homme de théâtre

Dès ses premières publications, fin des années soixante-dix, Sony Labou Tansi est entré avec fracas sur la scène éditoriale française pour très vite apparaître, aux yeux des critiques occidentaux et africains, comme l'un des écrivains les plus originaux d'Afrique noire francophone. Déjà avant sa mort, survenue en 1995 à l'âge de quarante-huit ans, ses œuvres étaient enseignées tant dans les universités européennes (Italie, Allemagne) qu'américaines et africaines. Quant à son théâtre – dont une dizaine de pièces sont toujours inédites –, né du frottement de pratiques culturelles distinctes, il a été aussitôt remarqué et travaillé par les metteurs en scène Daniel Mesguich, Gabriel Garran ou Pierre Vial, pour ne citer qu'eux...

De suite donc, Sony est apparu comme l'écrivain de la relation et de l'ouverture. « symbole des fraternités nouvelles » qui a pris intimement langue avec le monde, il affirmait avant tout sa « négro-humanité » ; un penseur visionnaire se voulant « contagieux », voire « vénéneux », et se situant à la croisée des peuples, des cultures, des sexes : « [...] je suis un homme où se sont embourbés tous les Autres, non point par la forme de leur nez, ni par le nombre de leurs dents, ni encore par composition chimique [...], mais seulement par cette délicieuse manière de clocher dans la vie » (*in* « Préface », *La Planète des signes*, inédit).

Aujourd'hui, dix ans après sa mort, ses textes, tous genres confondus, continuent de susciter une abondante littérature critique aussi bien de la part des chercheurs du Sud que du Nord, voyant tour à tour en lui un Rabelais, un Shakespeare, un Kafka, un Molière, un Jarry, un Garcia Marquez, un Nietzsche ou encore un Diogène... Une surprenante saga artistique encenseuse, qui témoigne de la richesse de son œuvre, de son universalité et de son exigence intellectuelle et esthétique. Fable politique, farce ubuesque, satire sociale, discours baroque, fiction iconoclaste, démente poésie et visionnaire : l'œuvre de Sony est tout cela à la fois et davantage encore...

Après la mort de l'écrivain et à la veille de la guerre civile congolaise de 1995, Nicolas Martin-Granel, alors présent à Brazzaville, a dressé l'inventaire de la bibliothèque du bureau de Sony Labou Tansi, c'est-à-dire de tous les manuscrits – les « cahiers d'écriture d'écolier » (support habituel dont il se servait pour écrire) – et tapuscrits de l'écrivain. Il a systématiquement photocopié les brouillons qui se trouvaient dans son bureau. Par ailleurs, certains amis de S. Labou Tansi, auxquels celui-ci avait remis des ébauches de textes ou des manuscrits, ont autorisé Nicolas à les reproduire.

Depuis trois ans, nous travaillons à la transcription de l'ensemble de ses écrits inédits (romans, nouvelles, correspondance, poésie, théâtre, etc.), avec l'accord et le soutien des ayants droit. Très vite, il est apparu que le volume des œuvres aujourd'hui publiées est dérisoire comparé à celui que constituent les inédits. Cette masse de documents en voie d'archivage, de classement et même d'analyse, il reste à la publier ; une partie au moins, la plus grande de l'iceberg, mérite sans doute de devenir monuments visibles et lisibles, bref de sortir de l'état inédit. *Honteux*. Car pour Sony qui aimait tant faire circuler ses manuscrits même inachevés, ce serait une honte que ses mots-paroles restent gelés, que ses cahiers ne parlent plus et retournent au statut de lettres mortes, lui qui affirmait que « les mots sont des cadavres qui aspirent à la résurrection ».

Aussi, parce qu'il est un écrivain d'envergure – c'est notre conviction – et qu'il dépasse l'enjeu (le ghetto ?) africaniste, Sony Labou Tansi mérite un traitement éditorial à la mesure – en qualité comme en quantité – de sa production inédite.

Juin 2005 : dixième anniversaire de la mort de Sony Labou Tansi

En juin 2005, cela fera dix ans que Sony Labou Tansi nous aura quittés. Si plusieurs manifestations culturelles d'envergure, tant en France que sur le continent africain, désirent créer l'événement autour de cet auteur en proposant mises en scène de ses pièces, lectures, tables rondes, etc., de notre côté il nous semble urgent et nécessaire de livrer au lectorat une partie de ses écrits inédits.

Aujourd'hui, avec les éditions de La Revue Noire – qui avaient déjà publié, en 1997, un premier volume d'inédits, *L'Autre Monde*, choisis par N. Martin-Granel et B. Tilliette –, nous avons le projet d'éditer courant 2005, parmi le corpus de textes inédits dont nous disposons, ceux qui nous semblent capitalissimes pour la redécouverte de cet auteur congolais et la connaissance de la littérature africaine. Cette publication comprend trois volumes :

Premier volume : la correspondance de S. Labou Tansi.

Nous disposons d'une copie des échanges épistolaires que S. Labou Tansi a entretenus, parfois comme un forcené, avec diverses personnalités du monde culturel, universitaire ou journalistique, et l'autorisation de la part des destinataires de les publier. Plus de deux cents lettres répertoriées à ce jour qui fournissent des précisions sur ses premières campagnes d'écriture, sur ce qu'il entendait – ou n'entendait pas – par *littérature* :

Je parle comme je suis, je parle comme je pense. Ça n'est pas de la littérature. Je suis contre les périphrases et les formes fleuries. La comédie à la Jules César. Je parle de moi-même à moi-même. Ce dont je suis fier, c'est que tout compte fait, je suis VRAI. Et ça m'aide à éviter le crabage. [...] Je ne serai jamais un écrivain ; je

veux dire l'écrivain qu'on aurait voulu. Au fond c'est peut-être bête de s'entêter. C'est bête être écrivain. J'y ai réfléchi. On s'entête à croire qu'on a quelque chose à dire. Et c'est idiot. [...] Du reste toute écriture est chiante. Les éditeurs sont chiants. Les lecteurs. Je ne sais plus pourquoi j'écris. (Lettre à José Pivin, Brazzaville, 29 septembre 1976.)

On y voit l'écrivain à cru, en mouvement et en société : un autre Sony Labou Tansi méconnu du lectorat apparaît, ou plutôt transparaît, au fil des années, des événements qui secouent le (tiers-)monde et de ses rencontres. Ici, écrire une lettre n'est pas seulement communiquer mais respirer, vivre, sorte de métabolisme vital : « Au fond je ne peux pas ne pas t'écrire » (lettre à Françoise Ligier).

Soulignons enfin que ce sera une *première* en littérature africaine, étant donné qu'à notre connaissance il n'y a aucune correspondance d'écrivain africain publiée à ce jour ;

Deuxième volume : trois recueils de poésie (930 Mots dans un aquarium et les deux versions de L'Acte de respirer).

À ce jour, sur une dizaine de recueils de poésie, seuls deux d'entre eux ont paru, et quelques poèmes ont été publiés dans *L'Autre Monde*. Les deux versions de *L'Acte de respirer* que nous proposons ont vraisemblablement été écrites en 1976, si l'on se réfère à sa correspondance : « Je viens de recevoir un belle lettre du prési [*sic*] Senghor. [...] Il trouve le recueil que je lui ai envoyé "excellent". [...] Je me propose de lui envoyer le dernier recueil que je viens d'achever : *L'Acte de Respirer* » (lettre du 16-04-1976, à F. Ligier). En ce qui concerne *930 Mots dans un aquarium*, S. Labou Tansi évoque ce recueil dans une interview datée de 1988 :

J'ai commencé par écrire de la poésie, [...]. Je me souviens qu'en 1973 je me baladais d'éditeur en éditeur avec un recueil préfacé par Senghor et une lettre d'Édouard Maunick ! Malheureusement il fallait un nom pour pouvoir être publié [...]. Je travaille sur un recueil intitulé *930 Mots dans un aquarium* que j'espère publier. Dans la vie quotidienne les gens utilisent pour s'exprimer moins de 900 mots, c'est donc avec ces mots-là que j'ai décidé d'écrire ma poésie.

Il fallait un nom... le nom, aujourd'hui, s'est imposé et en « impose », aussi est-il temps de sortir ses recueils de leur purgatoire.

Troisième volume : une version totalement inédite du roman *L'État honteux*¹.

Tous mes titres sont des cris. Comme par exemple *L'État honteux* (je sais que personne ne l'aime, mais c'est le livre que j'aime le plus parce que je l'avais écrit en m'amusant comme on joue au football). C'est, là même, un jeu de mots. On se demande ce que j'ai voulu dire ? L'État nation ? L'État condition ? Au fond, c'est le sourire de soulagement, la joie de vivre quelque part. Quelle que soit la laideur de la vie, elle vaut la peine d'être vécue. (*Bingo*, n° 427, Paris, août 1988.)

Dès 1979, les éditions du Seuil ont eu le privilège de publier l'œuvre romanesque de Sony Labou Tansi (cinq romans en tout). Bien sûr, nous savons qu'entre le « souffle » et le « travail » se profile l'écart textuel entre le manuscrit jamais définitif et le livre publié.

¹ [Paris, Le Seuil, 1981.](#)

S'intercale le travail de *toilette* de l'éditeur sur le manuscrit, les négociations, les dernières corrections. Quelle est alors la part de l'écriture éruptive, non alignée de Sony Labou Tansi, qui aurait été remaniée, accaparée par les normes éditoriales traditionnelles ? Question difficile à débattre tant que nous ne pouvons pas nous référer aux manuscrits originaux des romans (entre autres) de l'écrivain. Or, nous disposons d'un tapuscrit de *L'État honteux* (cahier grand format comprenant 187 pages avec corrections manuscrites ; p. 1-6 et 35-43 arrachées), et nous nous proposons de le livrer au lectorat et aux chercheurs sans qu'aucune retouche (excepté orthographique) soit apportée au tapuscrit. Nous offrons ainsi la possibilité de renouer avec l'*inouï* de ce texte, où le rythme gonfle des « phrases » interminables, et où le souffle s'exerce à plaisir et sans fatigue, une première dans le traitement éditorial des écrivains africains francophones.